

Concours interne PE  
inscriptions :  
du 10/09 au 20/10

Diplôme directeur d'éta-  
blissement d'éducation  
adaptée et spécialisée  
(DDEAS)  
inscriptions du 01/09 au  
15/10

Dans le cadre des Conférences du  
Cercle Condorcet de Lyon  
"L'école publique, école de la  
liberté : du témoignage vivant...  
à l'idéal fondateur"  
Jeudi 1er octobre 2009, à 19 H  
à l'IUFM de Lyon, Amph  
Kergomard

AG des écoles  
de Vaulx en Velin  
jeudi 24 septembre à 17 h 15  
Ecole élémentaire Vilar

Charte de la résistance  
pédagogique  
des enseignants du  
primaire

Elle est aussi un outil pour montrer  
son opposition aux réformes

vous pouvez la signer à l'adresse  
suivante :

<http://www.resistancepedagogique.org/signatures/index.php?petition=3>

# snuipp rhône informations

n°4 - 18/09/2009  
prix : 0,15 €

FSU, CGT, CFTD, SOLIDAIRES, CGC, UNSA  
conviennent de continuer à agir ensemble, notamment  
auprès des salariés pour impulser et soutenir les  
actions dans les entreprises, les services, les secteurs  
professionnels et territoires.

**Mercredi 7 octobre**  
**manifestation à 11 h 30**  
**place Jean Macé**  
dans le cadre de la journée mondiale  
de mobilisation des travailleurs  
pour le travail décent,  
à l'appel de la  
confédération syndicale internationale.

## Stage "nouveaux dans le métier"

Le premier stage de l'année, en direction des collègues  
qui débutent dans la profession, se déroulera :

**Jeudi 19 novembre, de 9 h à 16 h 30, à l'IUFM**

*Ce stage (qui est un droit pour chaque enseignant) permettra  
d'aborder les questions que vous vous posez sur le terrain :  
première rentrée, responsabilité, relations avec les parents,  
carrière, fonctionnement des écoles, hiérarchie...*

## édito

### RIS

Ces réunions d'information syndicales « nouvelle  
formule » ont rassemblé, pour l'heure, plusieurs  
centaines de collègues du Rhône.

Alors même que la rentrée est encore proche et que les  
modalités de participation sont inédites, cette volonté  
de se retrouver, échanger ensemble, élaborer des  
pistes d'actions est plutôt positive pour nos futures  
mobilisations, dont on sent bien qu'elles s'inscrivent  
dans la lignée du grand mouvement de l'an dernier.  
Globalement, deux sujets ont concentré les intérêts et  
les débats : l'aide personnalisée et les problèmes de  
remplacement que nous connaissons tous (trop)  
rapidement !

De ces idées, remarques critiques, nous avons élaboré  
dans les instances du SNUipp des outils syndicaux qui ne  
doivent pas faire oublier nos demandes et analyses  
collectives : l'aide personnalisée n'est pas un dispositif  
efficace pour répondre à l'échec scolaire... Elle se veut  
avant tout un moyen de supprimer des postes RASED.  
Ensemble, nous devons également défendre les  
retraites, les services publics, nos droits (médecine  
du travail par exemple)...

Autant de perspectives et de luttes qui nous  
permettrons de nous retrouver dans les réunions de  
secteur, dans la syndicalisation, dans la rue ou dans les  
prochaines RIS où -chacun aura pu le constater - la  
parole de tous est entendue !

Bernard BAGAGGIA  
Secrétaire départemental adjoint



# Non remplacement

La situation budgétaire, les suppressions massives de postes, l'absence de liste complémentaire en 2009/2010 nous préparent une situation extrêmement difficile en matière de remplacement. C'est pourquoi, le SNUipp relance dès aujourd'hui, une double consigne syndicale :

- le recensement des absences non remplacées à la fin de chacune des 5 périodes, ce qui nous permet d'intervenir plus efficacement auprès de l'IA et de contrer, preuves à l'appui, les discours d'auto-satisfaction. Nous mettrons prochainement en ligne, un tableau à remplir pour ce recensement.
- Le renvoi des élèves de collègues non remplacés au bout de 24 heures...

Cette consigne s'accompagne inévitablement de nombreux courriers, fax, mails, des parents d'élèves, aux cabinets du Recteur et de l'IA ainsi que de réunions d'explication et de mobilisation avec les parents d'élèves des classes concernées mais aussi de l'ensemble de l'école. En effet, dans une telle situation de pénurie, c'est l'ensemble des élèves et des classes qui sont touchés. Voir modèles de lettres et consignes plus précises sur le site du SNUipp et dans l'Ecole Libérée n°1.

**Pour l'heure, les personnels en surnombre permettent de pallier les remplacements actuels. Merci de nous informer si vous avez des collègues encore non affectés dans vos écoles.**

## Evaluations

Une fois de plus, incompétence et non respect des consignes ministérielles pénalisent certains enseignants qui ont suivi la consigne du SNUipp et n'ont pas saisi les résultats de leurs élèves aux évaluations. Nous nous sommes adressés à l'IA pour qu'elle revienne sur sa décision <http://69.snuipp.fr/spip.php?article689>

## RIS : on continue...

Elles se déroulent de 9 h à 12 h et sont à décompter des heures d'animations pédagogiques et / ou de la journée de solidarité.

VILLEURBANNE	Mercredi 30 septembre	CCVA 235 cours E. Zola
MEYZIEU	Mercredi 7 octobre	Ecole élém. Condorcet
PIERRE BENITE	Mercredi 7 octobre	à préciser
LYON 9	Mercredi	à préciser
ST PRIEST	Mercredi	à préciser
COURS LA VILLE	Mercredi	à confirmer
IUFM	Mercredi	à préciser

## Votation citoyenne

Un Comité national regroupant plus de 50 organisations a été créé en septembre 2008, autour d'associations, de syndicats et de partis politiques. Il a demandé au président de la République d'organiser un référendum sur l'avenir de La Poste comme il en a la possibilité. Sans réponse à ce jour. Le service public de La Poste reste donc bel et bien menacé...

Que le capital soit détenu à 100% par des capitaux publics ne change rien à l'affaire. Chaque fois que l'Etat a effectué ce type d'opération, il a fait entrer des capitaux privés dans la société anonyme, (France Telecom, EDF, GDF...), avec des conséquences immédiates : réduction de la qualité du service, suppressions massives d'emplois, augmentations tarifaires... La transformation en société anonyme constitue la première étape d'une privatisation programmée de La Poste. Depuis 2002, plus de 6 000 bureaux de poste sur 17 000 ont été "transformés" et plus de 50 000 emplois supprimés.

Chacun est concerné... si La Poste sort du giron public, à quand l'école ? C'est pourquoi nous devons faire réussir cette initiative et obtenir un referendum en nous adressant à nos responsables municipaux (sur nos lieux d'exercice ou d'habitation), aux collectifs de défense des services publics existants... pour que cette consultation soit organisée le plus largement possible le SAMEDI 3 OCTOBRE

## Suppression du Défenseur des enfants : une mesure inquiétante

Le poste de défenseur des enfants vient d'être supprimé, alors même que se prépare le 20ème anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. La création d'un "Défenseur des droits", dont l'action sera limitée au traitement des réclamations et n'englobera plus la promotion et la défense de tous les droits fondamentaux, ne peut en aucun cas compenser les missions actuelles du Défenseur des enfants.

L'action du Défenseur des enfants recoupe nombre des préoccupations des enseignants, que ce soit sur la scolarisation des élèves en situation de handicap, celle des enfants roms ou sur tout ce qui touche aux situations de maltraitance et de protection de l'enfance.

Le SNUipp est attaché à l'existence d'une instance indépendante dédiée spécifiquement aux enfants, qui a prouvé son efficacité en matière de recours, de médiation et d'accompagnement pour le respect de leurs droits. Il rappelle également que ce travail a été reconnu en France, en Europe et au plus haut niveau des instances internationales : il s'inscrit précisément dans les recommandations de l'ONU.

Il considère cette suppression comme une atteinte directe au respect des droits des enfants et demande des explications sur les attendus d'une décision aussi grave.

2



# Sommaire

page 1

Edito

Manifestation du 7 octobre  
Stage nouveau dans le  
métier

page 2

Non remplacement  
Evaluations

RIS on continue  
Votation citoyenne

Suppression du défenseur  
des enfants

Page 3

Aide personnalisée

**Actualités,  
mouvement, carte  
scolaire, promotions,  
... toutes les infos sur**

internet



<http://69.snuipp.fr>

Le bulletin SNUipp Rhône Informations est un outil d'information et de communication en direction des écoles du département de Rhône. Faites-le circuler ou affichez-le.

Participant à sa rédaction :

Bernard BAGAGGIA

Anne BOTTEON

Claude BRUSAPORCO

Thomas DECOEUR

Christian DOMAS

Rosario ELIA

Marie-Jeanne GARNIER

Benjamin GRANDENER

Fabien GRENOUILLET

Emmanuel GUICHARDAZ

Rita JEDYNAK

Fabienne LOREAU

Patrick LABALME

Octavie LASNE

Delphine MORAND

DUMARSKI

Jacques NEYRAUD

Mireille PELOUX

Evelyne PERRIN

Laurent SERVONNET

**SNUipp Rhône**

**Informations**

**Bulletin hebdomadaire**

**d'information**

**du SNUipp Rhône**

**BP 4583 69244 LYON**

**cedex 04**

**Tél : 04 78 27 41 50**

**snu69@snuipp.fr**

**Imprimé par l'association**

**Ecole libérée**

**Directeur de publication :**

**Bernard Bagaggia**

**CPPAP : 0610 S 07361**

**ISSN : 1248-2927**

**Tirage à 3000 exemplaires**

# Aide personnalisée : où en est-on ?



Nous rappelons que ces 60 heures s'appuient sur la note de service du 5 juin 2009 envoyée aux recteurs et aux IA. Il y est écrit que *“cet horaire comprend, lorsque cela s'avère indispensable, le temps proportionné nécessaire à son organisation en complément des 24 heures déjà consacrées par chaque équipe pédagogique à la concertation”*. Il faut y ajouter un nécessaire temps de relation avec les familles, seul point positif du dispositif. A chaque équipe d'en estimer le temps nécessaire.

A la suite des réunions d'informations syndicales qui ont déjà réuni plus de 300 collègues pour l'instant, après les échanges en Conseil Syndical, le SNUipp propose les pistes suivantes à adapter par chaque équipe :

- ne traiter que la difficulté passagère, les enfants en difficulté plus importante doivent pouvoir continuer à bénéficier de l'aide spécialisée.
- faire bénéficier tous les élèves des 60 h en les prenant tous, par petits groupes, en partant du principe que tous les élèves sont en difficulté quelque part
- prendre tout le temps nécessaire à la concertation, notamment avec les familles

Dans tous les cas, nous appelons à élaborer des choix en concertation, voire en secteur quand cela est possible.

Pour autant, notre analyse demeure la même : Le ministre prétend traiter la difficulté scolaire (et la diviser par trois) grâce à l'aide personnalisée mise en place en réutilisant les heures libérées par la suppression des cours le samedi matin, aux stages de remise à niveau pendant les vacances... et aux nouveaux programmes.

Les conditions budgétaires nécessaires à la réussite de tous les élèves ne sont pas réunies : effectifs surchargés, RASED incomplets, formation continue diminuée... Le SNUipp a interpellé le ministère sur la pertinence d'un tel dispositif, sur les inégalités entre écoles qui en résultent, sur les risques de stigmatisation des élèves en difficultés, sur l'allongement de la durée de la journée...

Le regroupement d'élèves après la classe ne peut constituer une solution pour ceux qui rencontrent les difficultés les plus lourdes. C'est un désaccord de fond avec les mesures ministérielles.

***Pour le SNUipp la prévention des difficultés scolaires doit s'effectuer pour l'essentiel dans la classe. Les difficultés d'apprentissage d'un élève ne doivent pas être un problème posé au seul enseignant de la classe mais à l'équipe dans son ensemble. C'est en diversifiant les approches pédagogiques et les formes de travail, en ayant la possibilité de travailler avec un maître supplémentaire, des enseignants spécialisés... que le traitement de la difficulté scolaire doit être envisagé.***

***Cela nécessite du temps de concertation et des actions de formation des enseignants.***

***Et nous ne sommes pas seuls :***

***“la FCPE exige une politique ambitieuse pour la réussite de tous les jeunes et s'oppose à toutes les mesures qui externalisent le traitement de la difficulté scolaire.***

***Congrès d'Epinal 2008***

***“On rappellera que le premier outil à mobiliser, c'est l'acte d'enseignement lui-même, dans la classe avec tous les élèves”.***

***Syndicat des IEN de la FSU***